

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU C.E DU 17/12/2015

La réunion s'est tenue sous la présidence de Madame Charpentier le 17/12/2015 à 13h30.

Étaient présents : Madame Fillion (Titulaire), Monsieur Matéus (Titulaire), Madame Denis (Suppléante), Monsieur Bulthé (Titulaire), Madame Mezzache (Titulaire).

Étaient excusées : Madame Vatussidi (Suppléante), Madame Delille (Suppléante).

Était invitée : Madame Laubel, la Responsable des Ressources Humaines

POINTS ÉVOQUÉS LORS DE LA RÉUNION :

- Procès verbal de la réunion du 19 Novembre 2015 approuvé à l'unanimité (déjà diffusé).
- Un accord d'entreprise portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail a été proposé à l'étude aux membres du CE. Il sera rediscuté lors de la prochaine réunion de la DUP.
- Présentation du plan de formation 2016 par la Responsable des Ressources Humaines qui rappelle l'utilisation possible du Compte Personnel de Formation (CPF) sur lequel il faut s'inscrire. Ces formations sont hors temps de travail ou sur temps de travail selon les cas.
Cf. Courrier joint, reçu en décembre 2014 avec le bulletin de salaire

Une demande de congé individuelle de formation (CIF) a été faite.

Le plan de formation 2016 est une projection qui rend compte des besoins, en fonction de postes, pour des mises à jour professionnelles et adaptations aux évolutions de postes. Il s'agit d'une projection qui peut donc à ce titre évoluer en fonction des demandes et besoins des salariés.

Madame la Responsable des Ressources Humaines précise que la réforme de la formation professionnelle a prévu une collecte à la baisse pour le plan de formation (1% de la masse salariale). D'autres leviers seront à actionner pour trouver de nouveaux financements comme cela a été prévu dans budget des formations 2016. Ainsi une nouvelle façon de fonctionner est prévue par le biais du CPF, et de la professionnalisation.

- Grâce à une information transmise par Mme Auzenda, nous avons obtenu un courrier de l'Urssaf PACA, qui rend possible l'exonération des frais de scolarité pour les personnels du Collège Sévigné. Cette possibilité ne serait pas comptabilisée comme un avantage en nature et permettrait donc de revenir sur l'information du CR de session précédente.
- Ce jour, jeudi 17 décembre 2015, M. Matéus remet sa démission en tant que trésorier de la DUP et met fin à son mandat de représentant du personnel. Mme Mezzache, titulaire, se propose comme trésorière. La décision de remplacement sera soumise au vote lors de la prochaine réunion du 12 janvier 2016.
- Mme Fillion, membre de la DUP et Responsable de l'Économat au Collège Sévigné a permis la réalisation d'une tombola gratuite pour l'ensemble des personnels lors du pot de fin d'année. Nous la remercions chaleureusement pour la patience et tout l'investissement qu'elle y a mis.
- Les bons cadeaux de Noël ont été distribués lors du pot de Noël. Pour les collègues absents, ils seront distribués au fur et à mesure par Mme Mezzache.

La prochaine réunion de CE se tiendra le mardi 12/01/2016 à 9h30.

Le Secrétaire : Monsieur Bulthé

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU DP DU 17/12/2015

La réunion s'est tenue sous la présidence de Madame Charpentier le 17/12/2015 à 14h30.

Étaient présents : Madame Fillion (Titulaire), Monsieur Matéus (Titulaire), Madame Denis (Suppléante), Monsieur Bulthé (Titulaire), Madame Mezzache (Titulaire).

Étaient excusées : Madame Vatussidi (Suppléante), Madame Delille (Suppléante).

Était invitée : Madame Laubel, la Responsable des Ressources Humaines

QUESTIONS POSÉES LORS DE LA RÉUNION :

Aucune question pour cette réunion.

La prochaine réunion de DP se tiendra le mardi 12/01/2015 à 10h30.